



Pb de bail et garant suite a separation

Par **tai1731**, le **07/04/2008** à **17:56**

Bonjour,rnrnJe suis séparé et mon ex copine garde l'appartement. J'ai fait la désolidarisation du PACS et annoncé ma prise de congès des locaux. Nous effectuons le transfert de bail. Cependant il y a une clause de cosolidarité qui m'oblige à être redevable des impayés. Ma mère était à l'époque garant, et depuis mon départ nous avons demandé à ce que le changement de garant soit fait. Quels moyens avons nous pour régulariser cette situation, car les parents de mon ex ne veulent pas se porter garant de leur fille.